

## **CONCOURS INTERNES DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE**

**SESSION 2021**

**ÉPREUVE DE RAPPORT**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Rédaction d'un rapport établi à partir d'un dossier relatif à un évènement survenu dans un lieu public. Cette épreuve a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rédiger un rapport circonstancié à partir dudit évènement.**

Durée : 2h00  
Coefficient : 3

### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 8 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes le gardien-brigadier de police municipale Alpha DELTA, matricule 102, en poste dans la Commune de SECURIVILLE (département Y).

Vous êtes en tenue de travail et muni de vos équipements individuels de protection et de sécurité réglementaires (caméra piéton, pistolet semi-automatique, bâton télescopique, paire de menottes, éthylotest électronique de catégorie B ETHYLO 500 (calibré le xx/yy/2021) et radio portative de communication).

Le 7 septembre 2021, à 08h45, accompagnés des gardiens-brigadiers de police municipale, India BRAVO et Roméo VICTOR, vous effectuez une surveillance générale à bord de votre véhicule administratif sérigraphié « Police Municipale », à l'indicatif radio TV 211.

Alors que vous circulez rue des Jonquilles, aux abords du stade municipal où se déroule une activité scolaire avec public, à l'angle de la rue Voltaire, votre attention est attirée par un véhicule. Celui-ci, par une manœuvre dangereuse de son conducteur consécutive à une vitesse excessive, remonte la file de circulation sur 150 mètres. Le conducteur imprudent poursuit sa route en zigzaguant.

Il n'obtempère pas aux injonctions de s'arrêter et finit par percuter dans la rue un véhicule en stationnement.

Le véhicule est de couleur rouge, immatriculé XX 123 XX. Accidenté, il gêne la circulation.

Vous appréhendez l'auteur des faits, seul dans son véhicule. Il n'est pas blessé. Son dépistage d'imprégnation alcoolique est négatif.

Vous intervenez et établissez le rapport que vous adressez aux autorités compétentes dans lequel vous rendez compte de vos diligences et des mesures que vous avez prises, en vous aidant des pièces jointes.

#### **Renseignements Complémentaires :**

Identité du mis en cause : Mike KILO, né le 24 juin 1978 à VIERVILLE et demeurant, 5 square Sorbier, à XVILLE – non porteur d'objet dangereux.

Officier de Police Judiciaire de Permanence : Brigadière Juliette TANGO du Commissariat de Police Nationale de SECURIVILLE

Lieu de l'arrestation de l'auteur des faits : rue Voltaire, à hauteur du numéro 22.  
Vous avez la possibilité de faire appel à des renforts.

#### **Liste des documents :**

- |                   |  |
|-------------------|--|
| <b>Document 1</b> | Extraits du Code de Procédure Pénale - 2 pages   |
| <b>Document 2</b> | Extraits du Code de la route - 2 pages   |
| <b>Document 3</b> | Extraits du Code pénal – 1 page  |
| <b>Document 4</b> | Extrait du décret n° 2019-140 du 27 février 2019 portant application de l'article L. 241-2 du code de la sécurité intérieure et relatif à la mise en œuvre de traitements de données à caractère personnel provenant des caméras individuelles des agents de la police municipale - 1 page |

#### **Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*